

PLAN D'ACTION 2024-2025

À l'égard des personnes handicapées

(Septembre 2024 à août 2025)



Ville de Saint-Georges

Adopté le 23 septembre 2024, par le conseil municipal

Résolution N° 24-14215

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

TABLE DES MATIÈRES

1 MOT DU MAIRE DE SAINT-GEORGES.....	3
2 MOT DE M. OLIVIER DUVAL.....	4
3 PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES.....	5
3.1 Présentation des services municipaux	5
4 DESCRIPTION DU MILIEU DE VIE	8
4.1 Bâtiments municipaux	8
4.2 Complexe multisport	9
4.3 Parcs municipaux	11
5 DÉMARCHE	13
5.1 Responsabilité	13
5.2 Collaboration	13
5.3 Élaboration	13
5.4 Rédaction, présentation au Conseil municipal et adoption	13
5.5 Publication du plan d'action.....	13
6 MESURES RÉALISÉES	14
7 BILAN DES MESURES	17
8 PLAN D'ACTION, NOUVELLES MESURES	22
Annexe 1 mesure 2023-2.1	26
Annexe 2 mesure 2023-2.3	27
Annexe 3 mesure 2024-4.2	27
Annexe 4 mesure 2023-4.6	28
Annexe 5 mesure 2023-7.1	29
9 QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION	30

Ce document est disponible sur support média adapté. Pour en faire la demande, veuillez communiquer avec Marie-Pierre Desjardins, au numéro (418) 228-5555 poste 3305.

Plan d'action 2024 - 2025

PLAN VISANT À IDENTIFIER ET À RÉDUIRE LES OBSTACLES AFIN DE FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1 | MOT DU MAIRE DE SAINT-GEORGES

Ville de Saint-Georges réalise annuellement des actions afin d'améliorer la qualité de vie des personnes ayant un handicap ou une limitation. Nos actions sont synonymes de notre engagement à faire de notre Ville un endroit plus accueillant, mais surtout où il sera plus facile d'y vivre et de profiter de tous les services, peu importe nos limitations. Pour y parvenir, nous travaillons annuellement sur un plan d'action afin de cibler les besoins et les gestes que nous devons poser afin d'atteindre nos objectifs.



L'intégration sociale de nos jeunes et de nos adultes handicapés, que ce soit au niveau physique, sensoriel ou mental est, pour le conseil municipal, une obligation incontournable. Depuis plusieurs années, nous avons posé des gestes afin de favoriser l'accessibilité à toutes et à tous. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un défi quotidien. Dans ce même esprit, nous poursuivons nos efforts et nous revoyons notre plan d'action annuellement afin qu'il s'adapte aux nouveaux besoins et à la réalité de chacun.

Dans certains cas, les services peuvent être adaptés selon les besoins des utilisateurs. Ils nous permettent ainsi de répondre, le plus convenablement possible, aux multiples besoins de ceux-ci, et ce, dans le but d'éliminer ou diminuer les obstacles qui pourraient brimer leur autonomie.

Je veux dire un grand « Merci » à tous ceux et celles qui nous aident à atteindre l'objectif de faire de Ville de Saint-Georges un endroit où l'accessibilité et l'appropriation des services sont aussi en fonction de l'implication de tout un chacun.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink that reads "Claude Morin". The signature is stylized and includes a long horizontal stroke at the end.

Claude Morin

2 | MOT DE M. OLIVIER DUVAL

Le plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes avec un handicap de la Ville de Saint-Georges est un exercice fait annuellement. Ce plan a pour but de réaliser des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Chacune de ces actions permet aux personnes ayant un handicap d'avoir accès aux mêmes services que l'ensemble des citoyens et leur permet de faciliter la réalisation de leur plein potentiel.



Pour ce faire, nous devons être équitables dans l'ensemble des services que nous offrons et à l'occasion, il faut faire les choses différemment pour permettre leur pleine intégration.

En complémentarité et en collaboration avec les différentes organisations qui interviennent auprès des personnes ayant un handicap, l'ensemble des directions de Ville Saint-Georges réalise des actions cohérentes avec les besoins énoncés par les personnes de sa communauté. Ainsi, que ce soit par l'aménagement et l'adaptation d'infrastructure municipale, par le soutien apporté aux personnes dans la participation à différentes activités, par le soutien financier via différentes subventions ou par la formation offerte à notre personnel, nous sommes assurés que ces actions répondent aux besoins de nos concitoyens.

Je vous invite à porter une attention particulière autour de vous pour que vous remarquiez tout ce qui facilite l'intégration et l'accessibilité aux personnes ayant un handicap. Ces adaptations sont souvent bien plus présentes qu'on ne le croit dans notre quotidien.

Pour finir, j'aimerais aussi féliciter et remercier tous nos partenaires qui soutiennent cette même vision, d'une ville plus inclusive et plus accessible pour tous.

Le conseiller municipal,



Olivier Duval

3 | PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES

Ville de Saint-Georges est issue du regroupement en 2001 de quatre municipalités. Constituée d'un centre urbanisé, de deux banlieues semi-urbanisées et d'une partie rurale, Saint-Georges compte 33 500* habitants répartis sur un territoire de 202,46 km². Ville entrepreneuriale, riche d'une économie diversifiée, au cœur d'un axe majeur entre Québec et les états de la Nouvelle-Angleterre, notre municipalité offre une panoplie de services. Ville de Saint-Georges profite également d'une qualité de vie des plus appréciable. Forte de ses nombreux parcs et de ses installations sportives et culturelles, elle offre un mélange harmonieux entre la vie urbaine et la nature.

Elle est dirigée par un maire et huit conseillers municipaux. Ville de Saint-Georges compte 475 employés réguliers, temporaires, à temps partiel ou occasionnel (incluant les étudiants).

En tant que Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une politique familiale, Saint-Georges déploie également des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, tout en favorisant l'accessibilité universelle.

3.1 | Présentation des services municipaux

3.2.1 Direction générale

La direction générale est responsable de l'administration de la municipalité. À cette fin, elle planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Ville. Elle voit au respect des orientations politiques du conseil municipal et des décisions prises par celui-ci.

3.2.2 Services techniques

Les Services techniques voient à la qualité de l'eau potable de la Ville et à ce que l'épuration des eaux soit conforme aux normes. Ils s'assurent que les développements de services municipaux ou de projet commerciaux ou industriels soient réalisés selon les standards de la Ville et conseillent les autres services dans les projets d'immobilisations tout en veillant à ce que les projets majeurs demandant un suivi technique soient réalisés selon les attentes. De plus, ils conçoivent des plans et devis de projets d'immobilisations municipales à l'interne ou supervisent les projets donnés à l'externe. Ils assurent également le suivi de la gestion des déchets, de l'éclairage public, du site des neiges usées et de l'aéroport.

3.2.3 Service des travaux publics

Le Service des travaux publics a comme mission d'assurer l'entretien et d'améliorer les infrastructures existantes de la ville avec comme objectif d'offrir aux citoyens un environnement de qualité et sécuritaire.

La division - Réseaux et voirie s'occupe des réseaux d'eau potable, d'égout sanitaire et pluvial, des routes, des trottoirs, des stationnements municipaux ainsi que du déneigement.

*Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

La division – Immeubles et équipements est responsable des bâtiments municipaux excluant les infrastructures sportives, de la gestion du parc de véhicules, des équipements motorisés ainsi que du contrôle animalier.

La division - Signalisation et espaces verts se consacre à la signalisation routière, au marquage de la chaussée et à l'entretien des parcs et espaces verts qui ne sont pas équipés de surfaces sportives ou de modules de jeux (sous la responsabilité du service des loisirs et de la culture).

3.2.4 Service de la sécurité incendie

Le Service de la sécurité incendie a comme objectif de combattre les incendies afin de protéger la vie humaine, limiter les pertes matérielles et rechercher l'origine et la cause de tout incendie. Elle doit voir également à la prévention des incendies en sensibilisant les différents acteurs du milieu.

3.2.5 Service des finances et trésorerie

Le Service des finances a pour principal mandat la gestion des revenus et des dépenses nécessaires au fonctionnement de la Ville. Il assiste le conseil municipal dans la préparation du budget et est responsable de la présentation de l'information financière et du contrôle des opérations budgétaires de Ville de Saint-Georges.

3.2.6 Service des loisirs et de la culture

Le Service des loisirs et de la culture planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à l'instauration et au développement des programmes de loisirs communautaires, culturels et sportifs de même que les activités se déroulant dans les parcs et centres sportifs de la municipalité, et ce, afin de contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens de Ville de Saint-Georges.

3.2.7 Service du secrétariat général et greffe

Le Service du secrétariat général et greffe a comme mission de supporter le conseil municipal dans son processus de prise de décision et de consigner tous les actes officiels de la Ville. Le Secrétariat général et greffe rédige les décisions du conseil soit par résolution ou par règlement, gère la correspondance du conseil de ville, administre les archives municipales, rédige ou supervise toutes les ententes et les contrats impliquant la municipalité, applique la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Une fois aux 4 ans, le greffier et son équipe doivent présider le processus électoral.

3.2.8 Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme planifie l'aménagement et le développement du territoire. Le personnel du service veille à l'application de plusieurs règlements municipaux et provinciaux et émet des permis et certificats : règlement de zonage, de construction, de lotissement, politique de protection des rives et du littoral, évacuation des eaux usées des résidences isolées, zonage agricole, etc.

3.2.9 Service des ressources humaines et Services juridiques

Les Services des ressources humaines et juridiques assurent deux mandats. Les ressources humaines s'occupent notamment de la dotation, de la formation de la main-d'œuvre, des relations de travail, du développement organisationnel ainsi que de la santé et sécurité au travail.

Les Services juridiques jouent un rôle-conseil auprès des différents services de la ville et assurent la représentation de la ville devant les tribunaux de diverses instances et coordonnent les mandats externes. Ce service s'occupe également de la gestion des réclamations adressées à la ville et gère le portefeuille d'assurances générales de cette dernière.

3.2.10 Service informatique

Le Service informatique planifie et coordonne la mise en œuvre des technologies informatiques et téléphoniques en concertation avec les services de la Ville. Il assume la direction du développement des systèmes d'information et de télécommunication nécessaires. De plus, il facilite l'accès aux technologies à l'ensemble de l'organisation, afin d'optimiser l'efficacité et l'autonomie des employés.



4 | DESCRIPTION DU MILIEU DE VIE

4.1 | Bâtiments municipaux

- Caserne incendie 
12265, boul. Lacroix
- Centre sportif Lacroix-Dutil (arénas) 
11121, 1^{re} Avenue
- Centre culturel Marie-Fitzbach (incluant la bibliothèque) 
250, 18^e Rue
- Centre de ski 
2800, 107^e Rue
- Espace carpe diem 
10330, boul. Lacroix
- Garage municipal (incluant le Service des travaux publics, les Services techniques et le Service informatique) 
3636, 16^e Avenue
- Hôtel de ville (Services administratifs) 
11700, boul. Lacroix
- Pavillon Alfred-Leblond (parc des Sept-Chutes) 
570, chemin du Parc
- Salle paroissiale St-Jean-de-la-Lande 
810, rue Principale
- Complexe multisport 
2305, 119^e Rue

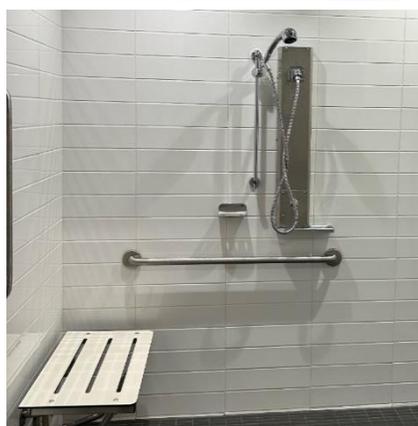
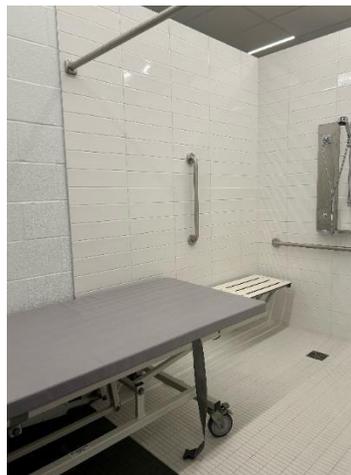
4.2 | Complexe multisport



GRADIN COMPLEXE MULTISPORT



VESTIAIRE COMPLEXE MULTISPORT



4.3 | Parcs municipaux

Nous vous invitons à consulter le site internet du Service des loisirs et de la culture afin de connaître l'accessibilité pour chacun de ses parcs. <https://loisirs.saint-georges.ca/>

Parcs et espaces verts 25 parcs municipaux à Saint-Georges		Abreuvoir adapté	Aménagement floral	Balançoires pour handicapés	Baseball	Basketball	Commodités sanitaires	Descente bateaux et quai	Espace vert	Jeux d'eau	Lac ou rivière	Modules de jeux et balançoires	Palet (shuffleboard)	Patins à roues alignées	Pétanque	Pickleball	Piscine	Roller-hockey	Sentiers cyclables	Sentiers vélo de montage	Sentiers pédestres	Skateparc	Soccer	Stationnements	Table de pique-nique adaptée	Tennis	Volleyball de plage	Sculptures Beauce-Art	
4255	Parc Bélair (arboretum) Coin 18 ^e Rue et 6 ^e Avenue																												
2055	Île Pozer Entre les deux passerelles																												
4885	Parc des Boisés de l'Ouest 1905, 45 ^e Rue Nord																												
3170	Parc Caron 827, 157 ^e Rue																												
2380	Parc de la 129 ^e Rue Coin 21 ^e Avenue et 129 ^e Rue																												
2415	Parc des Coteaux Coin 2 ^e Avenue et 132 ^e Rue																												
4530	Parc de la Briquade 245, 35 ^e Rue, secteur Ouest																												
1415	Parc de l'Érablière 87 ^e Rue entre 16 ^e et 20 ^e Avenue																												
4712	Parc des Sept-Chutes 1590, 49 ^e Rue Nord, secteur Ouest																												
5205	Parc Donat-Tanguay Avenue Saint-Jean-de-la-Lande																												
5240	Parc de l'OTJ Saint-Jean Avenue Saint-Jean-de-la-Lande																												
5012	Parc Sargan Barrage Sargan																												
1040	Parc du Cap 883, 86 ^e Rue																												
2040	Parc du Centre de ski 2800, 107 ^e Rue																												
2058	Parc des Bâtisseurs 11121, 1 ^e Avenue (centre sportif Lacroix-Dutil)																												
4645	Parc du Domaine des cèdres 2850, 58 ^e Avenue																												
4245	Parc Lacasse 1 ^e Avenue, secteur Ouest Entre 16 ^e et 19 ^e Rue																												
4500	Parc Pomerleau 650, 32 ^e Rue, secteur Ouest																												
2300	Parc Rodrigue 126 ^e Rue																												
4040	Parc Veilleux 530, Avenue Chaudière, secteur Ouest (face à la passerelle)																												
3445	Parc Poulin 10 ^e Avenue, entre 169 ^e et 170 ^e Rue																												
4800	La Halte des moulins 55 ^e Rue Nord et côté Sud de la rivière Pozer																												
3770	Parc Donovan 1385, 193 ^e Rue																												
2003	Espace Carpe Diem 10330, 1 ^e Avenue																												
4050	Parc canin Au bout de l'Avenue de la Chaudière																												

TABLES À PIQUE-NIQUE ADAPTÉES

SENTIER POLYVALENT (menant au barrage)



155^e Rue près du Canac



(Barrage Sartigan)

5 | DÉMARCHE

5.1 | Responsabilité

Le dossier de l'accessibilité des personnes handicapées à Ville de Saint-Georges est traité par le Service des ressources humaines. La Direction des ressources humaines ainsi qu'un chef de Division des ressources humaines sont responsables de l'élaboration et de l'application du plan d'action. Les directeurs des différents services de Ville de Saint-Georges appuient et collaborent également à la mise en œuvre des actions visant à atténuer ou à éliminer les obstacles que rencontrent les personnes ayant des besoins particuliers en raison d'un handicap.

5.2 | Collaboration

La Ville de Saint-Georges travaille de concert avec l'Association des personnes handicapées de la Chaudière (APHC) et le Centre intégré de santé et service sociaux Chaudière-Appalaches (CISSSCA DPD-TSA-RP) afin d'évaluer les besoins des personnes handicapées sur le territoire de la Ville de Saint-Georges. Le but est de bien saisir les besoins des personnes handicapées de la Ville.

5.3 | Élaboration

La Ville réfère les demandes de l'APHC et du CISSSCA DPD-TSA-RP aux services appropriés afin de résoudre les problématiques rencontrées par les personnes handicapées. Le Service des ressources humaines bénéficie de l'entière collaboration de tous les services de la Ville afin de mettre en place de nouvelles mesures et participer à la préparation du plan d'action annuel, le tout supporté par la direction générale.

5.4 | Rédaction, présentation au Conseil municipal et adoption

Le Service des ressources humaines est responsable de la rédaction du projet de plan d'action. C'est au cours du mois d'août que la version finale se termine. La Direction des ressources humaines présente le plan d'action final au comité de direction et par la suite au conseil de ville en septembre.

5.5 | Publication du plan d'action

Conformément à la loi, le plan d'action de la Ville de Saint-Georges doit être rendu public annuellement. Tout d'abord, le plan d'action est présenté au conseil et adopté en résolution. Les conseils de ville sont télédiffusés sur une chaîne locale ainsi que sur YouTube afin d'être accessibles à la population. Ensuite, le plan d'action est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Saint-Georges. Finalement, le plan d'action est transmis aux divers organismes avec lesquels la ville travaille en collaboration pour rendre Ville de Saint-Georges plus inclusive.

6 | MESURES RÉALISÉES

MESURES DE PROMOTION	
2021	Formation et remise du guide : “mieux accueillir les personnes handicapées” aux employés des réceptions accueillant la clientèle.
MESURES D’ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES MUNICIPAUX OFFERTS	
2023	Mise en place du programme biblio-jeux qui permet de rendre accessible des jeux éducatifs pour les enfants de 1 à 12 ans à la bibliothèque municipale. Ces derniers sont accompagnés d’une fiche pédagogique préparée par une équipe d’orthophonistes de l’Université du Québec à Trois-Rivières afin de permettre d’exploiter chaque jeu à son plein potentiel.
2020	Achat d’un logiciel permettant aux personnes avec une déficience visuelle d’utiliser des postes de travail à la bibliothèque.
2018	Mise en place des bacs de jardinage surélevés au jardin communautaire.
2018	Ajout de 250 livres audio et d’une collection de 3000 livres numériques à la bibliothèque municipale.
2011	Mise en place d’une carte d’accompagnement disponible qui accorde la gratuité d’entrée à l’accompagnateur d’une personne handicapée.
MESURES D’ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L’EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI	
2017	Ajout d’une clause à la convention collective des cols bleus permettant l’embauche de personnes handicapées pour effectuer certaines tâches.
MESURES D’ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX ET AUX INSTALLATIONS	
2023	Abolition des frais inhérents à l’obtention d’un permis pour les propriétaires de petits établissements qui désirent améliorer l’accessibilité aux personnes handicapées.

2021	Mise en place de nouvelles normes touchant le stationnement pour les personnes handicapées en s'inspirant du « Guide en matière de stationnement pour personnes handicapées à l'intention des municipalités ».
2019	Abolition des frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée du règlement sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation.
MESURES D'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS	
2021	Ajout concernant l'accessibilité pour chacun des parcs sur le site Internet du Service des loisirs et de la culture.
2016	Accessibilité des séances du conseil de Ville en les diffusant sur la chaîne locale, le site Internet de la Ville de Saint-Georges, YouTube et la page Facebook de la Ville de Saint-Georges.
MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS PARTICULIÈRES : SITUATION D'URGENCE, DE SANTÉ PUBLIQUE, DE SÉCURITÉ CIVILE	
2021	Mise en place d'un logiciel de messagerie CITAM (message enregistré, message texte, courriel) afin de rejoindre rapidement les citoyens.
2019	Mise en place d'un espace de circulation suffisant pour accueillir une personne en fauteuil roulant dans la roulotte de décontamination utilisée lors des interventions des pompiers.
MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES	
2019	Modification de la politique d'approvisionnement en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées aux biens ou aux services faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement.

**MESURES D'ADAPTATION DANS LE CADRE DE TOUTE AUTRE ACTIVITÉ
SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

2020	Installation de l'application BIBA sur le module de jeux du parc Poulin afin de favoriser la socialisation et la participation des enfants handicapés.
2020	Entente de collaboration et de soutien au programme de camp de jour de la Ville et le CISSS de Chaudière-Appalaches. Elle prévoit que le CISSS offre de la formation et du soutien-conseil au personnel du camp de jour ainsi que des plans d'interventions sur mesures pour certains enfants.

7 | BILAN DES MESURES

PLAN D'ACTION (septembre 2023 à août 2024) – BILAN DES MESURES					
NUMÉRO DE LA MESURE	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Mesures de promotion					
2023-1.1	Manque de connaissance de la population envers la participation sociale d'une personne handicapée	Sensibiliser la population pour l'intégration des personnes handicapées	Publications Facebook à l'intention de la population	Dates des publications	Réalisée 1^{er} et 4 juin 2024
2023-1.2	Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins particuliers	Augmenter le niveau de connaissances des accompagnateurs selon la nature du handicap	Formation spécialisée à l'égard des accompagnateurs de camp de jour dans le but de mieux soutenir les enfants accompagnés	Tenue de la formation	Réalisée 24-25-26 mai 2024
2023-1.3	Les employés en contact avec le public ne savent pas nécessairement comment bien accueillir et servir une personne selon ses incapacités	Augmenter le niveau de connaissances des employés du Complexe multisport sur l'accueil et le service aux personnes handicapées, selon leurs incapacités	Formation pour le personnel du Complexe multisport sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée utilise les installations aquatiques	Tenue de la formation	Reportée, nouvelle mesure 2024 -1.3
2023-1.4	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de traverser de manière autonome	Sensibiliser les citoyens à adopter un comportement sécuritaire à une traverse utilisé par des citoyens ayant une déficience visuelle	Réaliser une vidéo de sensibilisation à la réalité des usagers ayant une déficience visuelle et la diffuser sur les réseaux sociaux de la Ville de Saint-Georges	Date de diffusion	Réalisé le 8 août 2024, mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)
Mesures d'accessibilité aux services offerts					
2023-2.1	Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Intégrer les personnes handicapées à une activité sportive	Achat de matériel spécialisé pour l'utilisation des piscines au Complexe multisport (aquatique)	Achat du matériel (Annexe 1)	Réalisée Janvier 2024

2023-2.2	Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Améliorer l'intégration des enfants handicapés au camp de jour	Webinaire sur l'application "métaPRISME" soutien technologique pour optimiser la gestion de leur intégration en camp de jour	Date de la formation	Réalisé le 14 mai 2024 mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)
2023-2.3	Difficulté d'accéder aux installations culturelles pour les personnes handicapées	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au Centre culturel Marie-Fitzbach	Mettre à la disposition de la clientèle un fauteuil roulant (Annexe 2)	Achat du fauteuil roulant	Réalisé le 11 juin 2024, mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

2023-3.1	Difficulté pour les personnes en situation de handicap d'accéder à un emploi	Améliorer la visibilité de nos offres d'emploi aux personnes en situation de handicap	Envoyer les offres d'emploi disponibles à l'organisme SEMO Chaudière-Appalaches	Date d'envoi	En continu
2023-3.2	Difficulté pour les personnes en situation de handicap d'intégrer et de rester sur le marché du travail	Permettre l'intégration et le maintien en emploi de personnes en situation de handicap	Accorder le contrat d'entretien ménager d'édifices municipaux à Chap Alliance inc., une entreprise adaptée qui permet aux personnes ayant des incapacités d'occuper un emploi	Signature du contrat	Réalisée Contrat 2022 à 2024

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et installations

2023-4.1	Trottoir difficilement accessible ou inexistant	Améliorer l'accessibilité des lieux et édifices publics	Réfection et construction de trottoirs	Réalisation des travaux Amélioration accès et abaissement aux feux piétons : 94° Rue/boul. Lacroix : Coin Nord/Est Coin Sud/Est 118° Rue/boul. Lacroix : Coin Sud/Est 120° Rue/Rte 204 : Coin Nord/Ouest Coin Nord/Est	En cours de réalisation. Les travaux seront terminés en novembre 2024.
----------	---	---	--	---	--

				<p>150° Rue/boul. Lacroix : Coin Sud/Ouest</p> <p>159° Rue /boul. Lacroix : Coin Nord/Est</p> <p>90° Rue /boul. Lacroix : Coin Sud/Est Coins Sud/Ouest</p> <p>Réfection de trottoirs :</p> <p>1^{re} Avenue (13705 à 13875) : 95 m</p>	
2023-4.2	Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès aux stationnements leur étant dédiés	Sensibiliser la population à respecter les espaces de stationnement pour les personnes handicapées	Publication Facebook à l'intention de la population pour les sensibiliser à l'utilisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées	Date de la publication <u>(Annexe 3)</u>	Réalisée le 27 juin 2023 et 6 juin 2024
2023-4.3	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de se déplacer	Avoir une vision des problématiques rencontrées par les personnes ayant une déficience visuelle sur l'utilisation du Taxibus	Avoir sur le conseil d'administration une personne ayant une déficience visuelle	Nomination du conseil d'administration du Taxibus	En continu
2023-4.4	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de traverser de manière autonome aux feux de circulation	Permettre aux personnes ayant une déficience visuelle de traverser de façon sécuritaire	<p>Ajout d'un signal sonore pour une traverse de piéton axe EST-OUEST au feu de circulation de la 107° Rue et de la 1^{re} Avenue</p> <p>Ajout de signaux sonores pour deux traverses de piétons sur les axes EST-OUEST et NORD-SUD au feu de circulation de la 18° Rue et du boulevard</p>	Réalisation des travaux	<p>En cours de réalisation. Les travaux seront terminés en octobre 2024</p> <p>Annulée et réévaluation au prochain PTI</p>
2023-4.5	Difficulté d'accéder aux installations sportives pour les personnes handicapées	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au complexe multisport	Valider l'accessibilité universelle du complexe multisport avec une personne à mobilité réduite	Date de la visite des lieux	Réalisé le 5 décembre 2023 mais non prévue dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)

2023-4.6	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de traverser de manière autonome	Permettre aux personnes ayant une déficience visuelle de traverser de façon sécuritaire	Installation de panneaux de signalisation à l'intersection de la 1 ^{re} Avenue et la 113 ^e Rue	Réalisation des travaux (Annexe 4)	Réalisé le 17 juin 2024 mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)
2024-4.7	Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès au bureau l'Association des personnes handicapées de la Chaudière	Améliorer l'accessibilité de leur bureau	Ajout d'une borne Taxibus directement à la porte du bureau de l'Association des personnes handicapées de la Chaudière	Réalisation des travaux	Réalisée en juillet 2024 mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)
Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents					
2023-5.1	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de consulter le site Web	Rendre plus accessibles les informations contenues sur le site Web de la Ville	Mise en place d'une nouvelle fonction qui permet l'ajustement de la taille de police sur le site Web	Mise en ligne de la nouvelle fonction	Réalisée Septembre 2023
2023-5.2	Difficulté pour les personnes handicapées de se déplacer pour faire une demande de permis	Rendre plus accessible la demande de permis pour les travaux les plus courants	Mise en place du service de demande de permis en ligne	Mise en ligne du service	Réalisée Septembre 2023
Mesures d'adaptation aux situations particulières, situation d'urgence, sécurité civile					
2023-6.1	Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Établir un protocole pour l'évacuation des personnes handicapées	Mettre à jour le plan des mesures d'urgence de l'hôtel de ville en tenant compte des personnes handicapées	Mise en place du plan des mesures d'urgence	En cours de réalisation. Sera mis en place en septembre 2024
2023-6.2	Les citoyens ne connaissent pas l'existence du registre des personnes handicapées ayant besoin d'assistance en situation d'urgence	Promouvoir l'inscription des citoyens handicapés au programme secours adapté	Réaliser une vidéo d'information portant sur le programme de secours adapté et le diffuser sur les réseaux sociaux	Date de la publication sur les réseaux sociaux	En cours de réalisation. Sera diffusée en septembre 2024

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

2023-7.1	Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Améliorer la participation des enfants handicapés	Procéder à l'achat d'accessoires sensoriels et d'équipements tels que des coussins de sol, des coussins lourds, une tente, des coquilles, etc.	Achat d'accessoires sensoriels et des petits équipements (Annexe 5)	Réalisée mars 2024
2023-7.2	Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les aménagements dans certains parcs	Permettre une expérience inclusive de plein air au sentier polyvalent menant au Barrage Sartigan	Achat et mise en place de tables à pique-nique adaptées aux fauteuils roulants	Date de la mise en place des tables à pique-nique (photo page 12)	Réalisée en juillet 2024, mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées ; notamment dans les lois, les règlements, les normes, les directives et les programmes sous la responsabilité de l'organisation

2023-8.1	Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Améliorer l'intégration des enfants handicapés au camp de jour	Embaucher des accompagnateurs pour favoriser l'intégration de jeunes ayant un handicap (physique ou intellectuel) afin de pouvoir s'intégrer et participer aux activités	Dates des rapports d'embauche	Réalisée Dépôt d'un rapport d'embauche de 22 animateurs-accompagnateurs à la séance du 22 avril 2024
2023-8.2	Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Augmenter le niveau de connaissances sur l'accommodement des enfants handicapés au camp de jour	Formation sur l'obligation d'accommodement des enfants handicapés dans les camps de jour municipaux	Tenue du webinaire	Réalisée le 22 février, mais non prévu dans le plan d'action précédent (nouvelle mesure)

8 | PLAN D'ACTION, NOUVELLES MESURES

PLAN D'ACTION (septembre 2024 à août 2025) – NOUVELLES MESURES

Numéro de la mesure	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsable	Échéancier
Mesures de promotions						
2024-1.1	Manque de connaissance de la population envers la participation sociale d'une personne handicapée	Sensibiliser la population pour l'intégration des personnes handicapées	Publications Facebook à l'intention de la population	Dates des publications	Service des communications et des ressources humaines	Août 2025
2024-1.2	Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins	Augmenter le niveau de connaissances des accompagnateurs selon la nature du handicap	Formation spécialisée à l'égard des accompagnateurs de camp de jour dans le but de mieux soutenir les enfants accompagnés	Tenue de la formation	Service des loisirs et de la culture	Juillet 2025
2024-1.3 (mesure reportée 2023-1.3)	Les employés en contact avec le public ne savent pas nécessairement comment bien accueillir et servir une personne selon ses incapacités	Augmenter le niveau de connaissances des employés du Complexe multisport sur l'accueil et le service aux personnes handicapées, selon leurs incapacités	Formation pour le personnel du Complexe multisport sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée utilise les installations aquatiques	Tenue de la formation	Service des ressources humaines et Service des loisirs et de la culture	Août 2025
2024-1.4	Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Favoriser le déplacement actif et sensibiliser la population aux citoyens à mobilité réduite sur les pistes cyclables	Publications Facebook à l'intention de la population sur les règles favorisant une meilleure cohabitation sur les pistes cyclables (fauteuil roulant, vélo, quadriporteur, marche, etc.)	Date de publication	Service des communications	Août 2025

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

2024-3.1	Difficulté pour les personnes en situation de handicap d'accéder à un emploi	Améliorer la visibilité de nos offres d'emplois aux personnes en situation de handicap	Envoyer les offres d'emplois disponibles à l'organisme SEMO Chaudière-Appalaches	Date d'envoi	Service des ressources humaines	En continu
----------	--	--	--	--------------	---------------------------------	-------------------

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et installations

2024-4.1	Trottoir difficilement accessible ou inexistant	Améliorer l'accessibilité des lieux et édifices publics	Réfection et construction de trottoirs	Réalisation des travaux	Service des travaux publics et Service techniques	Août 2025
2024-4.2	Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès aux stationnements qui leurs sont dédiés	Sensibiliser la population à respecter les espaces de stationnement pour les personnes handicapées	Publication Facebook à l'intention de la population pour les sensibiliser à l'utilisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées	Date de la publication	Service des communications	Novembre 2024
2024-4.3	Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de se déplacer	Avoir une vision des problématiques rencontrées par les personnes ayant une déficience visuelle sur l'utilisation du Taxibus	Avoir sur le conseil d'administration une personne ayant une déficience visuelle	Nomination du conseil d'administration du Taxibus	Service des finances	En continu
2024-4.4	Difficulté d'avoir accès aux résidences en milieu isolé	Améliorer l'accessibilité des résidences en milieu isolé	Installer les numéros civiques en bordure de la route	Réalisation des travaux	Service des travaux publics	Décembre 2024
2024-4.5	Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à l'établissement du Taxibus	Améliorer l'accessibilité de l'établissement du Taxibus	Ajout d'une porte à accès automatique à l'établissement du Taxibus	Réalisation des travaux	Service des travaux publics	Décembre 2024

2024-4.6	Difficulté pour les personnes handicapées de traverser l'intersection 32 ^e Rue et boul. Dionne	Permettre aux personnes handicapées de traverser de façon sécuritaire	Ajout d'un feu de circulation ainsi que d'un signal sonore pour une traverse de piétons à l'intersection 32 ^e Rue et boul. Dionne	Réalisation des travaux	Service des travaux publics	Août 2025
----------	---	---	--	-------------------------	-----------------------------	------------------

Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

2024-5.1	Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Améliorer la connaissance des intervenants du milieu et des personnes handicapées sur l'accessibilité du Complexe multisport	Élaborer et diffuser un feuillet informatif portant sur l'accessibilité du Complexe multisport	Date d'envoi	Service des loisirs et de la culture et Service des communications	Août 2025
----------	---	--	--	--------------	--	------------------

Mesures d'adaptation aux situations particulières, situation d'urgence, sécurité civile

2024-6.1	Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Établir un protocole pour l'évacuation des personnes handicapées	Mise à jour du plan des mesures d'urgence du centre culturel Marie-Fizbach en tenant compte des personnes handicapées	Mise en place du plan des mesures d'urgence	Service des ressources humaines, Service des loisirs et de la culture et Service de la sécurité incendie	Août 2025
----------	---	--	---	---	--	------------------

2024-6.2	Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Sensibiliser et fournir des informations pratiques pour améliorer la sécurité des personnes handicapées en cas d'urgence	Produire un document d'informations sur les technologies et équipements adaptés en cas d'incendie et le distribuer aux organismes et personnes handicapées	Date d'envoi	Service de la sécurité incendie	Août 2025
----------	---	--	--	--------------	---------------------------------	------------------

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

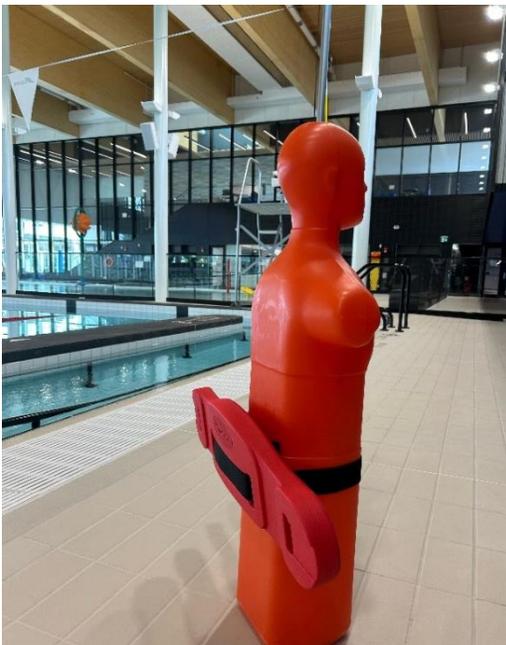
2024-7.1	Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les aménagements dans certains parcs	Permettre une expérience inclusive de plein air dans le parc des Bâtisseurs	Achat et mise en place de tables à pique-nique adaptées aux fauteuils roulants au parc des Bâtisseurs	Date de la mise en place des tables à pique-nique	Service des loisirs et de la culture	Août 2025
----------	---	---	---	---	--------------------------------------	------------------

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées ; notamment dans les lois, les règlements, les normes, les directives et les programmes sous la responsabilité de l'organisation

2024-8.1	Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Améliorer l'intégration des enfants handicapés au camp de jour	Embauche d'accompagnateurs visant l'intégration de jeunes ayant un handicap (physique ou intellectuel) afin de pouvoir s'intégrer et participer aux activités	Dates des rapports d'embauche	Service des ressources humaines et Service des loisirs et de la culture	Juin 2025
2024-8.2	Le manque d'accessibilité aux personnes handicapées de biens ou de services fournis par la Ville.	Assurer l'exercice des droits des personnes handicapées lors de procédures approvisionnement	Modifier le règlement sur la gestion contractuelle en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées en fonction du bien ou du service faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement	Date de résolution de la modification du règlement sur la gestion contractuelle	Services des finances	Août 2025

Annexe 1 mesure 2023-2.1

Intégrer les personnes handicapées à une activité sportive par l'achat de matériel spécialisé pour l'utilisation des piscines au Complexe multisport.



Annexe 2 mesure 2023-2.3

Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au Centre culturel Marie-Fitzbach par l'accès à un fauteuil roulant.



Annexe 3 mesure 2024-4.2

Publication Facebook à l'intention de la population pour sensibiliser à l'utilisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées.



Annexe 4 mesure 2023-4.6

Ajout de panneaux de signalisation à l'intersection de la 1re Avenue et la 113e Rue pour permettre aux personnes ayant une déficience visuelle de traverser la rue.



Annexe 5 mesure 2023-7.1

Améliorer la participation des enfants handicapés en procédant à l'achat d'accessoires sensoriels et d'équipements

Salle sensorielle



Bac d'accessoires sensoriels



9 | QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division – RH, dotation et santé-sécurité au (418) 228-5555 poste 3305 ou par courriel à marie-pierre.desjardins@saint-georges.ca





VILLE DE
SAINT-GEORGES

Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC SAINT-GEORGES

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 23 septembre 2024 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Bougie et Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Tom Redmond, Serge Thomassin, Jean Perron, Renaud Fortier, Olivier Duval et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

RÉSOLUTION N° 24-14215

Adoption du plan d'action relatif aux obstacles à l'intégration des personnes handicapées

ATTENDU : l'obligation des municipalités comptant plus de 15 000 habitants de produire chaque année, depuis 2005, un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société;

ATTENDU : le plan d'action préparé par Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division, RH – dotation et santé-sécurité en collaboration avec les services concernés, pour favoriser l'intégration des personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte le plan d'action relatif aux obstacles à l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE

CLAUDE MORIN
Maire

M^e ISABELLE BEAULIEU
Greffière

Extrait certifié conforme,
à la Ville de Saint-Georges,
ce 24^e jour de septembre 2024


M^e ISABELLE BEAULIEU
Greffière